



## COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 22 NOVEMBRE 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale (8 h 42 à 9 h 26; retour : 11 h)  
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale (départ : 10 h 01; retour : 10 h 10)  
Mme Francine Boivin, citoyenne  
Mme Janick Lefebvre, citoyenne  
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et président du Comité

Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (8 h 54 à 11 h)  
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (9 h 24 à 11 h 17)  
M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et plein air (8 h 34 à 9 h 26; retour : 9 h 47 à 10 h 07)  
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire  
M. Patrice Dupuis, directeur général, STTR  
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification  
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 8 h 59)  
M. Marc-André Hould, attaché politique (départ : 9 h 26; retour : 9 h 30 à 10 h 25 et 10 h 30)  
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités  
Mme Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques (9 h 26 à 9 h 50; retour : 10 h 06 à 10 h 29)  
Mme Marie-Ève Leblond, coordonnatrice principale – Culture et bibliothèque (9 h 27 à 9 h 50)  
Mme Mylène Leclerc, coordonnatrice – Loisirs (8 h 34 à 9 h 27)  
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire (10 h 16 à 11 h 19)  
M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité  
Mme Anne-Marie Poitras, chef de service – Projets et actifs (9 h 47 à 10 h 07)  
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique (arrivée : 8 h 34)  
Mme Sara Tardif, coordonnatrice – Loisirs (10 h 39 à 11 h 19)  
M. François Vaillancourt, directeur général (8 h 33 à 9 h)

---

***Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

---

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Luc Tremblay, président du Comité, à 8 h 32. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Luc Tremblay demande aux membres du Comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2022**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 25 octobre 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2022 de la Table de travail sur le développement social**

Le président s'informe auprès des membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du Comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. **Présentation de la planification d'acquisition du mobilier urbain et des modules de jeux pour la saison 2023**

Mme Mylène Leclerc présente l'objectif de la présentation (présenter le comité, le processus interne de dépôt de projet ainsi que les projets et les réalisations). M. Philippe Champagne présente le Comité Action parc et plein air. Le comité s'appelait anciennement le Comité de la planification et de la gestion des parcs et des aménagements et a récemment été scindé en deux : le Comité stratégique des parcs et du plein air (la mission, la vision et les valeurs ont été définies, il reste à mettre à jour le plan directeur des parcs avec des orientations stratégiques et une vision globale et transversale) et le Comité Action parc et plein air (qui est plus opérationnel). Un sous-comité qui se concentre uniquement sur le plein air est associé à ce comité, soit le Comité Action plein air. M. Champagne présente la mission du Comité stratégique des parcs et du plein air, sa vision et ses valeurs ainsi que les membres qui le composent. Mme Leclerc explique ensuite le processus interne de dépôt de projet : orientation, rapport d'inspection interne réalisé par les Travaux publics, disponibilité budgétaire et analyse du contexte. Elle souligne que des interventions prioritaires ont été faites pour remplacer les équipements non sécuritaires et non fonctionnels. Mme Leclerc énonce les projets de modules de jeux, de mobilier urbain et les réalisations 2022. Elle termine sa présentation en expliquant la planification des projets 2023 en ce qui concerne les modules de jeux et le mobilier urbain. M. Philippe Champagne ajoute que la Ville arrive à la fin des changements prioritaires des modules de jeux en raison de leur vétusté et que bientôt, elle sera en mode vigie et développement.

Mme Sophie Desfossés, Mme Leclerc et M. Champagne discutent avec les membres du Comité des poubelles DUO, de la diffusion des investissements et du positivisme que ces annonces suscitent et du coût des modules de jeux.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de continuer le travail du Comité stratégique des parcs et du plein air et du Comité Action parc et plein air. Approuvé à l'unanimité.

7. **Comité Action plein air**

M. Philippe Champagne rappelle que le Comité Action plein air devient un sous-comité du Comité Action parc et plein air. L'objectif de la présentation consiste à présenter le comité, le bilan des réalisations et les orientations à venir pour le développement du plein air sur le territoire de la Ville. À sa création il y a cinq ans, le Comité s'est doté d'une définition commune qui met l'accent sur les aspects non compétitifs et non motorisés afin de miser sur la contemplation, l'évasion, l'observation, l'exploration ou l'aventure. M. Champagne énonce la mission, la vision et les cinq grandes orientations du Comité. Mme Mylène Leclerc présente des outils externes utilisés par le Comité, dont le Guide du plein air de proximité publié par le gouvernement du Québec à l'intention des municipalités et un guide ainsi que des formations de Rando Québec. Elle présente les outils internes que le Comité utilise, la Vision 2030, la fiche d'inspection et la grille d'analyse visant à prioriser les interventions qui seront effectuées. Elle présente ensuite les partenaires du milieu qui jouent un rôle important : des partenaires privés, la Fondation Trois-Rivières Durable ainsi que les OSBL et les partenaires de plein air, par exemple, Forestia et l'Association de plein air des terrasses du Fleuve.

Mme Leclerc explique qu'une identité visuelle des aires écologiques a été créée (affichage standardisé à l'entrée et à l'intérieur des sentiers, balises, création d'une page Web pour chacune des aires écologiques). Elle présente ensuite le projet pilote de bornes de géolocalisation (ou de repérage). Elle termine sa présentation en énonçant les réalisations du Comité, de 2018 jusqu'à aujourd'hui, en expliquant le cheminement d'une nouvelle demande de projet plein air et en soulignant que les idées sont les bienvenues.

Mme Sophie Desfossés souligne que l'axe plein air de la direction des loisirs a pris forme en 2019 et que beaucoup de travail a été réalisé depuis. M. René Martin affirme fréquenter ces endroits de plein air et que ce sont des endroits exceptionnels. Mme Geneviève Auclair demande des explications sur la carte de Terre-des-Loisirs. Mme Pascale Alberne-Lahaie demande à en savoir plus sur l'avancement des démarches pour le boisé Hydro-Québec, le parc Vivian-Dober et la gestion du boisé sur la rue des Berges. Mme Leclerc répond que pour Hydro-Québec, puisque les terrains n'appartiennent pas à la Ville et qu'il y a de nombreuses contraintes pour développer le sentier, son équipe recueille de l'information afin de pouvoir par la suite demander une orientation. Trois visites ont été faites sur le terrain pour notamment effectuer un relevé GPS. Mme Desfossés ajoute que ce que la Ville peut contrôler, elle le fait.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande au Comité Action plein air de poursuivre son travail. Approuvé à l'unanimité.

**8. Structure du plan directeur des bibliothèques**

Mme Sophie Desfossés informe les membres du Comité que le plan directeur, dont les travaux ont commencé il y a quelques années sous la responsabilité d'une consultante, sera rédigé à l'interne. Mme Nancy Kukovica dresse un bref historique de la démarche (2014 et 2019) et énonce les objectifs du plan directeur, tout en précisant que le contexte budgétaire actuel a été pris en compte : intégrer l'évolution des besoins et des souhaits de la population à l'offre de services, déterminer une meilleure allocation des ressources financières et prioriser les actions des équipes dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.

Mme Marie-Ève Leblond explique les étapes réalisées pour bâtir la structure du plan directeur : sondages menés auprès des abonnés en 2019, consultation d'organismes communautaires, d'organismes culturels et de partenaires, revue de la littérature, visites de bibliothèques inspirantes au Québec, implication des soixante-cinq employées et employés et inspiration des deux démarches précédentes. Mme Leblond présente ensuite la structure du plan directeur composée de trois objectifs, quatre orientations et neuf engagements. Ces objectifs sont les suivants : accroître la qualité de vie de la communauté, assurer des services de proximité et accessibles sur l'ensemble du territoire et positionner la bibliothèque comme lieu de découverte et d'appropriation des technologies. Mme Kukovica présente quant à elle les prochaines étapes : adoption de la structure le 22 novembre 2022, rédaction et adoption du plan d'action en début d'année 2023 et adoption de ce dernier au printemps 2023. Mmes Kukovica et Leblond terminent leur présentation en répondant aux questions des membres du Comité au sujet de cibles ou d'indicateurs de rendement, d'activités citoyennes dans les bibliothèques et de la présence d'un volet aménagement et immobilisations dans le plan directeur.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'adopter la structure du plan directeur 2023-2028 des bibliothèques. Approuvé à l'unanimité.

**9. Fontaine du parc Victoria**

M. Dany Carpentier informe les membres du Comité que la remise en service annuelle de la fontaine du parc Victoria, une infrastructure construite par la Ville, coûte cher. Selon lui, une décision sur sa fermeture définitive est repoussée depuis très longtemps et il est temps de trancher. M<sup>e</sup> Annie Pagé précise que le Comité exécutif avait mandaté le comité Parcs pour se pencher sur la question, et ce comité nous fait aujourd'hui part de sa recommandation.

M. Philippe Champagne rappelle que le comité Parcs n'est pas un bureau de projets, il ne fait que recommander des actions ou une recommandation. Il dresse un bref historique du parc Victoria de 1870 à 1979 (année de l'installation de la fontaine) sous les angles de l'aménagement du

territoire et du développement social du parc (dynamisation du quartier Saint-Philippe, rapport de consultation citoyenne et pistes de solutions). Mme Anne-Marie Poitras présente quant à elle le parc Victoria et sa fontaine sous l'angle des Travaux publics et de la Gestion des actifs. Elle explique que les bris proviennent majoritairement du vandalisme et du vol des équipements et que les nombreuses requêtes reçues demandant la fermeture de la fontaine sont liées à la forte présence de personnes en situation d'itinérance qui utilisent la fontaine comme bain et de seringues dans le fond de la fontaine. L'état de vétusté de la fontaine n'est pas connu puisque ce type d'infrastructure n'est pas encore répertorié par la Gestion des actifs, mais son état général est bon et il n'y a aucun problème majeur d'entretien, uniquement de l'entretien normal. La recommandation de la Direction de la gestion des eaux et des immeubles est donc le statu quo, soit de conserver la fontaine et d'essayer de travailler sur les autres aspects nommés précédemment pour régler les problèmes vécus. Le comité Parcs recommande lui aussi de conserver la fontaine (elle est en bon état et elle est perçue de façon positive dans le quartier) et d'entreprendre certaines actions pour régler les problèmes (par exemple, vérifier la possibilité de modifier la chute d'eau pour minimiser l'effet « bain/douche », installer des poubelles à seringues, apposer des affiches « Baignade interdite » et « Attention, seringues souillées », etc.).

M. Robert Dussault croit que du travail doit être fait avec les citoyens du quartier afin de demander une certaine vigie concernant les problèmes soulevés et leur collaboration. M. Carpentier répond qu'il existe un comité citoyen et un comité de concertation, mais qu'il doit y avoir des informations claires au sujet des dates d'ouverture et de fermeture de la fontaine. Mme Poitras indique que de nombreuses fontaines doivent être ouvertes chaque année et qu'il est difficile d'avoir une date précise, mais qu'il serait possible de s'entendre sur une période d'ouverture et de fermeture.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de conserver la fontaine du parc Victoria. Approuvé à l'unanimité.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 11 h 23 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Luc Tremblay  
Président du Comité et conseiller  
municipal



Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions  
et comités